

18-10-22

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, le lundi 22 octobre 2018, à 19 h 36, à la salle des commissaires du centre administratif de la Commission scolaire des Phares, 435, avenue Rouleau à Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA
 Marie-Claude Hamel
 Lise Lévesque

MM. Daniel Arseneault, vice-président
 Raynald Caissy
 Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire
 Michel Pineault
 Alain Rioux
 Mario Ross
 André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M^{me} Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M^{me} Marie-Hélène Ouellet, directrice du Service des ressources financières

MM. Rock Bouffard, directeur du Service des ressources humaines
 Jocelyn Michaud, directeur général adjoint
 Jean Papillon, directeur du Service des ressources éducatives
 Carl Ruest, directeur du Service des ressources matérielles
 Hugo Perry, directeur adjoint du Service des ressources financières

Absences motivées :

M^{mes} Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire
 Mylène Thibault

3. Invitée :

M^{me} Manon Albert, Mallette (quitte à 20 h 09)

18-10-22-67 MOT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Gaston Rioux souhaite la bienvenue aux personnes présentes et mentionne que les états financiers au 30 juin 2018 de la Commission scolaire seront présentés au cours de la présente séance. Il souligne que la santé financière de la commission s'est améliorée ce qui permet de bonifier les services aux élèves.

Il mentionne également que les présidents des commissions scolaires ont eu l'occasion de rencontrer le nouveau ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge lors du dernier conseil général de la FCSQ.

18-10-22-68 PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Gaston Rioux, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Le sujet abordé dans les questions soumises par le public est le suivant :

- Programme d'éducation intermédiaire

Intervention des personnes suivantes :

M. Denis Lévesque (parent);

M^{me} Caroline Michaud (parent).

18-10-22-69 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M. Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre du secondaire, fait état de la dernière rencontre du conseil d'établissement de l'école Paul-Hubert à laquelle il était présent. Il mentionne que le rapport d'analyse concernant le Programme d'éducation intermédiaire a été soumis. Les membres du conseil d'établissement ont été à même de constater qu'il y avait plusieurs paramètres à considérer. Le mandat a été confié à la direction et son équipe de poursuivre l'analyse en vue d'un retour lors de l'adoption de la grille-matière.

M^{me} Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA, informe les commissaires à propos des sujets suivants :

- L'assemblée générale des parents EHDAA s'est tenue le 4 octobre dernier. Tous les postes de représentants de parents ont été comblés. Elle souligne que 65 parents ont assisté à la conférence de madame Karène Larocque. Elle mentionne que la présidente du comité EHDAA est M^{me} Lise Fortin.

- Lors de la rencontre du comité de parents qui s'est tenue le 9 octobre dernier, M. Gaston Rioux, président, et M^{me} Madeleine Dugas, directrice générale de la Commission scolaire ont fait une présentation

concernant le *Plan d'engagement vers la réussite* et les projets éducatifs. Le comité a également procédé à l'élection de ses officiers et des commissaires parents.

M^{me} Beaulieu profite de sa dernière intervention, à titre de commissaire parent, afin de souligner l'engagement sincère et tangible des parents qui siègent au comité de parents.

Elle termine en remerciant les divers intervenants qu'elle a côtoyés au cours des quatre dernières années et fait état de certains dossiers qui continuent de lui tenir à cœur (l'inclusion scolaire, l'importance des suivis dans les transitions scolaires, l'accessibilité à des cours optionnels, l'éducation à la santé sexuelle particulièrement chez la clientèle présentant une déficience intellectuelle).

M. Gaston Rioux remercie les commissaires parents pour leur implication et engagement.

18-10-22-70 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de droit de parole réservée au public;
4. Période réservée aux commissaires parents;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Décision :
 - 6.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 24 septembre 2018 :
 - Approbation
 - Suivis;
 - 6.2 Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 24 septembre 2018 tenu le 15 octobre 2018 :
 - Approbation
 - Suivis;
 - 6.3 États financiers au 30 juin 2018 de la Commission scolaire des Phares et Rapport de l'auditeur indépendant;
 - 6.4 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 – Pour consultation;
 - 6.5 Critères d'inscription des élèves dans les écoles 2019-2020 – Pour consultation;
 - 6.6 Répartition des services éducatifs entre les écoles 2019-2020 – Pour consultation;

- 6.7 Règles de passage du primaire au secondaire et du 1^{er} cycle du secondaire au 2^e cycle du secondaire pour l'année 2019-2020 – Pour consultation;
- 6.8 Politique relative à la civilité – Pour adoption;
- 6.9 Vente du bâtiment Euclide-Fournier – Demande d'autorisation au Ministre;
- 6.10 Services d'une agence de voyages pour un voyage étudiant en Californie – Octroi de contrat;
- 6.11 Période de mise à l'essai du personnel cadre (Huis clos);
- 6.12 Comblement de poste – Nomination (Huis clos);
- 7. Information
 - 7.1 Rapport de la directrice générale;
 - 7.2 Rapport du président;
- 8. Questions nouvelles;
- 9. Seconde période de questions réservée au public;
- 10. Levée de la séance.

DÉCISION

18-10-22-71 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 24 SEPTEMBRE 2018 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2018 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

18-10-22-72 PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 24 SEPTEMBRE 2018 TENU LE 15 OCTOBRE 2018 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 24 septembre 2018 tenu le 15 octobre 2018 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés

18-10-22-73 ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2018 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ATTENDU la vérification effectuée par l'auditeur indépendant Mallette sur les opérations financières de la Commission scolaire des Phares en 2017-2018;

ATTENDU la présentation des états financiers au 30 juin 2018 et l'analyse des écarts 2017-2018 au comité plénier;

Il est proposé par M. Pierre Pelletier et résolu de prendre acte des états financiers annuels et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant au 30 juin 2018, tels que soumis par la directrice générale et présentés par l'auditeur indépendant Mallette.

Ces documents sont codifiés sous les numéros F114-12 et sont déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

18-10-22-74 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 – POUR CONSULTATION

ATTENDU les exigences de la *Loi sur l'instruction publique* pour le dépôt d'un plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements de la Commission scolaire 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022;

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Hamel et résolu d'adopter, aux fins de consultation, le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022*.

18-10-22-75 CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES 2019-2020 – POUR CONSULTATION

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares doit consulter le comité de parents, le Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis ainsi que le Syndicat des professionnelles et des professionnels de l'enseignement du Bas-Saint-Laurent concernant le document présentant les critères d'inscription des élèves dans les écoles;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'amorcer la consultation relativement au document *Critères d'inscription des élèves dans les écoles année scolaire 2019-2020*, codifié sous le numéro E104-1-1.

18-10-22-76 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉCOLES 2019-2020 – POUR CONSULTATION

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares doit consulter le comité de parents, le Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis ainsi que le Syndicat des professionnelles et professionnels de

l'enseignement du Bas-Saint-Laurent concernant le document présentant la répartition des services éducatifs entre les écoles;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'amorcer la consultation relativement au document *Répartition des services éducatifs entre les écoles pour l'année scolaire 2019-2020*, codifié sous le numéro E002-1.

18-10-22-77 RÈGLES DE PASSAGE DU PRIMAIRE AU SECONDAIRE ET DU 1^{ER} CYCLE DU SECONDAIRE AU 2^E CYCLE DU SECONDAIRE POUR L'ANNÉE 2019-2020 – POUR CONSULTATION

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares doit consulter le comité de parents, le Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis et le Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent concernant le document présentant les règles de passage des élèves;

Il est proposé par M^{me} Lise Beaulieu et résolu d'amorcer la consultation relativement au document *Règles de passage du primaire au secondaire et du 1^{er} cycle du secondaire au 2^e cycle du secondaire – Formation générale des jeunes – Passage de juin 2019 pour l'année scolaire 2019-2020*, codifié sous le numéro E153-3.

18-10-22-78 POLITIQUE RELATIVE À LA CIVILITÉ – POUR ADOPTION

ATTENDU la consultation menée auprès des trois syndicats représentant le personnel de la Commission scolaire des Phares, des associations représentant les cadres et les directions d'établissement, du comité consultatif de gestion et du comité de parents;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'adopter la *Politique relative à la civilité* telle que présentée par la direction du Service des ressources humaines.

Ce document sera colligé au *Recueil des règles de gestion* de la Commission scolaire des Phares.

18-10-22-79 VENTE DU BÂTIMENT EUCLIDE-FOURNIER – DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTRE

ATTENDU l'autorisation du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du 16 mars 2018 autorisant l'aliénation du bâtiment Euclide-Fournier par voie de soumissions publiques;

ATTENDU l'appel d'offres public organisé à cet effet par la Société québécoise des infrastructures;

ATTENDU le résultat de cet appel d'offres public;

ATTENDU l'analyse de l'offre reçue par le conseil des commissaires en comité plénier;

ATTENDU que l'unique offre reçue est conforme, mais présente une valeur inférieure à l'évaluation municipale uniformisée de l'immeuble;

ATTENDU les dispositions du *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire*;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de demander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur l'autorisation de vendre le bâtiment Euclide-Fournier à madame Marie-Desneiges Michaud et monsieur Styven Soucy pour la somme de 1 \$, soit la seule offre reçue à la suite du processus d'appel d'offres organisé par la Société québécoise des infrastructures.

18-10-22-80 SERVICES D'UNE AGENCE DE VOYAGES POUR UN VOYAGE ÉTUDIANT EN CALIFORNIE – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'organisation d'un voyage culturel en Californie à l'intention d'un groupe d'élèves de l'école Paul-Hubert lors de la relâche 2019;

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation réalisée auprès de trois agences de voyages;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU qu'en vertu du *Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*, la valeur des coûts de participation comprenant, le déplacement, les activités sur place et l'hébergement nécessite l'approbation du conseil des commissaires;

ATTENDU que ce contrat n'est pas assujéti à la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu, d'autoriser l'octroi du contrat d'organisation d'un voyage culturel pour un groupe d'élèves de l'école Paul-Hubert lors de la relâche 2019, au plus bas soumissionnaire conforme soit l'agence Voyages A+ pour la somme de 101 160 \$ (taxes incluses).

18-10-22-81 HUIS CLOS

À 20 h 22 il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de continuer la séance à huis clos.

18-10-22-82 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 40 il est proposé par M. Mario Ross et résolu de siéger en séance publique.

18-10-22-83 PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI DU PERSONNEL CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, l'avis de recommandation de la direction générale de la personne concernée, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de confirmer M. Sylvain Guénette dans le poste de gestionnaire administratif d'établissement des écoles du Grand-Pavois, Élisabeth-Turgeon, des Beaux-Séjours et des Cheminots qu'il détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

18-10-22-84 PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI DU PERSONNEL CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, l'avis de recommandation de la direction générale de la personne concernée, il est proposé par M^{me} Marie-Claude Hamel et résolu de confirmer M^{me} Guylaine Pepin dans le poste de directrice adjointe de l'école du Mistral qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

18-10-22-85 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE LA NOUVELLE ÉCOLE – NOMINATION

ATTENDU l'ouverture de poste de directrice ou de directeur pour la nouvelle école par la résolution 18-09-24-47;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de nommer dès à présent M^{me} Marie-Hélène Gagné au poste de directrice de la nouvelle école. La date d'entrée en fonction sera déterminée par la directrice générale.

18-10-22-86 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le sujet est reporté à la prochaine rencontre.

18-10-22-87 RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Gaston Rioux présente son rapport d'activités pour la période du 25 septembre 2018 au 22 octobre 2018.

18-10-22-88 QUESTIONS NOUVELLES

Aucune question nouvelle n'est soumise.

18-10-22-89 SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune question n'est soumise.

18-10-22-90 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 45 il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de lever la présente séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Conseil des commissaires

Séance ordinaire du 22 octobre 2018

INDEX DES RÉOLUTIONS

18-10-22-67	MOT DU PRÉSIDENT
18-10-22-68	PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
18-10-22-69	PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS
18-10-22-70	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
18-10-22-71	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 24 SEPTEMBRE 2018 – APPROBATION ET SUIVIS
18-10-22-72	PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 24 SEPTEMBRE 2018 TENU LE 15 OCTOBRE 2018 – APPROBATION ET SUIVIS
18-10-22-73	ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2018 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
18-10-22-74	PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 – POUR CONSULTATION
18-10-22-75	CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES 2019-2020 – POUR CONSULTATION
18-10-22-76	RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉCOLES 2019-2020 – POUR CONSULTATION
18-10-22-77	RÈGLES DE PASSAGE DU PRIMAIRE AU SECONDAIRE ET DU 1 ^{ER} CYCLE DU SECONDAIRE AU 2 ^E CYCLE DU SECONDAIRE POUR L'ANNÉE 2019-2020 – POUR CONSULTATION
18-10-22-78	POLITIQUE RELATIVE À LA CIVILITÉ – POUR ADOPTION
18-10-22-79	VENTE DU BÂTIMENT EUCLIDE-FOURNIER – DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTRE
18-10-22-80	SERVICES D'UNE AGENCE DE VOYAGES POUR UN VOYAGE ÉTUDIANT EN CALIFORNIE – OCTROI DE CONTRAT
18-10-22-81	HUIS CLOS
18-10-22-82	RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE
18-10-22-83	PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI DU PERSONNEL CADRE
18-10-22-84	PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI DU PERSONNEL CADRE

18-10-22-85	COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE LA NOUVELLE ÉCOLE – NOMINATION
18-10-22-86	RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
18-10-22-87	RAPPORT DU PRÉSIDENT
18-10-22-88	QUESTIONS NOUVELLES
18-10-22-89	SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
18-10-22-90	LEVÉE DE LA SÉANCE